

Des Coquelicots au paradis



Le chœur de dames Les Coquelicots en action. Hermann

BUSSIGNY

Un concert très original et une pièce théâtrale qui ne l'étaient pas moins ont marqué les 70 ans du chœur de dames de Bussigny.

S'il est aussi paradisiaque qu'on le prétend, il doit y avoir des fleurs au paradis. Et si l'on s'en réfère au programme de la soirée du chœur de dames de Bussigny, il doit en tout cas y avoir des Coquelicots.

En effet, le très international programme choral, qui a été une véritable révélation par son originalité parfois surprenante et qui doit beaucoup au directeur Olivier Hartmann qui a arrangé la plupart des pièces, a été suivi d'une comédie, «Le paradis, c'est bien ici?» jouée par des amis et membres de la société dans une mise en scène de Bernard Jatton.

I Année anniversaire

Cette année, la chorale fête ses 70 ans. «Elle a été fondée en 1945 par deux passionnés de musique,

Charles Mayor, qui en fut le premier directeur, et Antoinette Bessat, première présidente», rappellent en chœur Jeanne Ruffetta, présidente durant 22 ans, et Anne-Lise Ranzoni, ancienne présidente qui, par amour pour sa société, a consenti à reprendre du service l'an passé. Elle a succédé à Andrée Guignet. Deux autres anciennes présidentes occupent toujours les rangs – qui demandent à refléurir – de la chorale: Anne-Lise Moret qui, comme Edith Bovay, compte 40 années de sociétariat, et Jantine Séchaud.

A 84 ans, avec 55 années d'ac-

tivité au compteur, Jeanne Ruffetta est le plus ancien, mais pas le moins vigoureuse, des Coquelicots: «Le Coquelicot, c'est une vie de société, d'amitié, de travail du chant. C'est très bon pour la santé!» Elle en administre d'ailleurs la preuve.

Jeanne Ruffetta et Anne-Lise Ranzoni se plaisent à rendre hommage à Olivier Hartmann qui occupe le pupitre depuis 12 ans et dont elles louent les nombreuses qualités: dynamisme, pédagogie, compétent, dévoué. Bref, le directeur parfait qui entretient de très bonnes relations avec ses choristes. G.H.



Jeanne Ruffetta, Anne-Lise Moret, Andrée Guignet, Anne-Lise Ranzoni. Hermann

Une légende rejoint le cercle

VIGNOLE

Le Clos du Rocher a rejoint l'Association Clos, Domaines et Châteaux.

L'Association Clos, Domaines et Châteaux, qui compte plusieurs membres dans le district de Morges, a accueilli un nouveau membre lors de sa récente assemblée

générale. Il s'agit du légendaire Clos du Rocher à Yverne, qui est un vignoble de 10 hectares, d'un seul tenant et qui comprend prioritairement du Chasselas, mais également du Merlot, Syrah et Cabernet Sauvignon.

L'association, fondée en 2004, comprend désormais 23 domaines viticoles et 4 négociants en vins qui se donnent pour mission de mettre en valeur et de promouvoir les grands crus issus de leurs do-

maines membres, reflétant un terroir ainsi qu'un patrimoine historique et architectural, reconnaisables sous un label de qualité unique, la banderole rouge.

A noter que Clos, Domaines et Châteaux est le partenaire du Tour de Suisse cycliste, mais qu'il s'effacera cette année dans le peloton au profit de la Maison Bolle, à Morges, qui sera le fournisseur officiel de l'épreuve à l'occasion de ses 150 ans. JDM

En bref

- 2004 Fondation de l'association Clos, Domaines et Châteaux
- 23 Domaines membres et 4 négociants
- 90 grands crus portant la banderole rouge, label de qualité de l'association
- 175 hectares de surface viticole au total des membres
- 2 visites annuelles de la commission technique dans chaque vignes de l'association



Le président André Fuchs a remis le diplôme d'admission à Alain Leder, directeur d'Obrist, propriétaire du Clos du Rocher. DR

Ils créent un bel élan de solidarité

Par Gilbert Hermann

CHEVILLY | EN SOUTIEN AUX ENFANTS HANDICAPÉS

Chevilly se mobilise pour organiser une course pédestre populaire au profit de personnes en situation de handicap. Dont deux enfants du village.

«**O**n est fiers de ce village! On est fiers d'organiser cette course!» affirme Bertrand Raemy, vice-président du comité d'organisation d'une course populaire que Chevilly accueillera le 30 août prochain. Une course dont le nom insolite – Myrun4help – résume la démarche.

M et Y sont les initiales de deux enfants du village, Marilou, 9 ans, et Yanis, 4 ans, qui souffrent de lourds handicaps. Le chiffre 4 correspond au nombre de personnes qui ont lancé l'idée de la manifestation et help évoque la solidarité.

L'an passé, Yannick Liniger, président du comité d'organisation, Bertrand Raemy, vice-président, et Stéphane Oulevay, papa de Yanis, ont participé au Grand Raid vélo-pédestre entre Verbier et Grimontz. «A l'arrivée, nos familles nous attendaient à Grimontz et nous avons passé le week-end ensemble, raconte Yannick Liniger. C'est là qu'on s'est rendu compte de toutes les difficultés de vivre avec un enfant tel que Yanis. Il n'y avait pas d'ascenseur, il fallait tout le temps le



Yanis dans les bras de sa maman. Derrière: son papa, les parents de Marilou et les organisateurs. Hermann

porter et emmener sa lourde poussette spécialisée.»

I Rendez-vous annuel

De ce vécu est née l'idée de venir en aide à la famille de Yanis mais aussi de celle de Marilou en organisant une course pédestre appelée à être pérennisée et qui, chaque année, accordera également un don à une institution qui s'occupe de personnes en situation de handicap. La première bénéficiaire sera la Fondation de Vernand dont la directrice, Mireille

Scholder, se réjouit surtout du rôle de sensibilisation au sort des personnes handicapées qu'aura la manifestation: «Marilou et Yanis sont les ambassadeurs de cette journée et des personnes en situation de handicap», a-t-elle souligné lors de la conférence de presse tenue le 29 mai.

Conférence au cours de laquelle, avec autant de sensibilité que d'émotion, les parents de Marilou et de Yanis ont évoqué les difficultés auxquelles ils sont confrontés et qu'ils s'efforcent de sur-

Nous avons passé le week-end ensemble. C'est là qu'on s'est rendu compte de toutes les difficultés de vivre avec un enfant tel que Yanis

monter afin d'avoir une famille «normale». Mais, en l'occurrence, la normalité est faite d'énorme-

ment de sacrifices et repose sur beaucoup d'abnégation.

I Bel élan

L'idée de la course a suscité un élan de solidarité à Chevilly puisqu'une septantaine de bénévoles encadrera les organisateurs qui ont aussi obtenu le soutien de la Municipalité. Ils entendent offrir aux participants une organisation impeccable couronnée par un ensoleillement optimal.

Se participants, ils espèrent qu'ils seront au moins 150, dont

un tiers d'enfants. Toute une gamme de parcours leur sera proposée en fonction des âges et des aptitudes. Mêmes les fauteuils roulants pourront être de la partie. Les distances seront comprises dans une fourchette allant de 450 à 14 000 mètres. Les départs s'échelonneront de 9 h 30 à 11 h 30. I

► **Inscriptions (20 francs pour les adultes, 10 francs pour les enfants) sur le site www.myrun4help.ch**

Cossonay met les petits plats dans les grands pour inaugurer sa Coss-Arena

COSSONAY

Le Pré-aux-Moines a connu sa première Journée du Bonjour et en a profité pour inaugurer la nouvelle salle polyvalente.



Le comité de la SDC, organisateur de la journée. Photos Reymond

Dimanche 31 mai, sous un radieux soleil, c'était le grand raout pour Cossonay. La Société de Développement (SDC) a organisé une toute première édition de la «Journée du Bonjour», une fête qui se veut rassembleuse de la population d'une petite ville en plein développement. «Alors que Cossonay atteint 3500 habitants, c'était le moment d'organiser un tel événement! Nous tenons à éviter qu'un anonymat croissant ne se propage dans la bourgade. Nous voulons favoriser les rencontres des gens et les inciter à se dire bonjour. D'où la démarche et le nom de notre fête qui, nous l'espérons, deviendra une nouvelle tradition locale bisannuelle!»

a souligné avec fierté le président SDC Stéphane Mercuri.

I Inauguration

Et maintenant que la nouvelle salle polyvalente est entièrement terminée, il est temps que ce bâtiment s'intègre lui aussi dans la vie associative et scolaire de la commune. De son côté, la Municipalité a profité de l'occasion pour procéder à l'inauguration et au baptême de cette magnifique réalisation. Le complexe s'appellera

désormais «Coss-Arena». Un nom gardé jusque-là secret qui résume très bien sa mission de «maison publique» avec sa polyvalence d'emploi. Avec l'utilisation très habile du bois, l'ambiance intérieure est très chaleureuse et fait vite oublier, à part les marquages au sol, que l'on se trouve dans une double salle de gymnastique. Les locaux annexes ne manquent pas d'intérêt non plus, notamment la salle de rythmique vitrée, au premier étage, qui domine panorami-

quement la grande halle, sans oublier cuisine et réfectoire, le tout baigné par de larges baies vitrées. Et «Coss-Arena» possède encore une autre attraction qui se taillera un grand succès: le mur de grimpe qui se déploie sur deux étages.

Extérieurement, «Coss-Arena» s'intègre très bien au Pré-aux-Moines. Avec ses façades boisées qui ont déjà pris une certaine patine, on croit voir ressurgir la vieille cantine historique qui avait la même couleur. L'esplanade et la pelouse ont été recrées après le chantier. C'est donc sur ces lieux à la fois connus et retrouvés qu'un gigantesque apéro a été servi à plus d'un millier de personnes.

Dès le matin, après une visite fêlée du bâtiment, a eu lieu la partie officielle ouverte par les prestations de la Chorale de Cossonay.

I Animation

L'Harmonie du Bourg a aussi honoré la manifestation de ses productions musicales appréciées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de



«Coss-Arena» vu de l'extérieur et de l'intérieur.

l'édifice, de même pour l'Ecole de musique. Par ailleurs, toutes les sociétés locales et certaines entreprises ou commerces ont démontré leurs activités sur des tables présentoirs. Les enfants n'ont pas été oubliés non plus avec deux

séances de projection de films offertes par le Cinéma Casino tout proche. «Recevoir et partager, telle est la vocation de «Coss-Arena». Et tout cela a bel et bien commencé!» s'est réjoui Stéphane Mercuri. JFR

BRÈVES RÉGION

Fins guidons régionaux

DISTRICT | Si Montricher a réussi un exploit lors de la finale du Tir cantonal (voir page 9), elle n'est pas la seule à avoir tiré son épingle du jeu. Notons, en effet, les excellentes prestations de Morges (4^e), Saint-Oyens (7^e), Bière (8^e), Saint-Prex (16^e), Ballens (20^e) et Apples (21^e).

Tacitement syndique



APPLES | Suite au décès brutal du syndic d'Apples Emile Gaudin, c'est la municipale Michèle Decollogny qui a été désignée pour reprendre la fonction. Membre de l'Exécutif depuis 1996, elle a été élue lundi tacitement. En charge des écoles, cultes et PCI, la réorganisation des dicastères a attribué à la nouvelle syndique l'instruction publique, les cultes, les bâtiments scolaires, le temple ainsi que l'administration générale.

Déviations routières

ACLENS | Dans le cadre des travaux de réfection de la RC151 Bussigny – Acclens, des restrictions de circulation, afin de permettre l'aménagement des banquettes et la pose du revêtement bitumineux définitif, sont mises en place du 8 au 26 juin. Le tronçon compris entre le giratoire de La Plaine (Moulin-du-Choc – Bussigny) et Acclens sera fermé et une déviation proposée par la zone industrielle d'Acclens et Vufflens-la-Ville dans les deux sens. Quant à la rue du Village d'Acclens, elle sera interdite aux camions, seuls les livreurs sont autorisés.

PUBLICITÉ

Nouvel impôt sur les successions



«Il est injuste et disproportionné de taxer trois fois le même franc avec un impôt sur le revenu, la fortune et la succession.»

Impôt successions **NON**

Une auberge mise aux enchères

MOLLENDRUZ

Depuis presque deux ans, l'ancienne «asile» a été désertée par son dernier propriétaire. Elle cherche ses futurs acquéreurs par une mise publique.

Après avoir connu la notoriété grâce à ses renommés plats aux morilles, devenue un arrêt incontournable et prisé au sommet du col, voilà que l'Auberge du Mollendruz sommeille depuis de nombreux mois, demeurant seule et abandonnée dans son cadre de verdure idyllique. Et même ce dernier hiver, les fondateurs ou les raquetistes n'ont pas pu y accéder. Quelles sont les raisons de cette désertion?

L'explication est tombée ces dernières semaines par l'insertion d'un avis de l'Office des poursuites de Morges annonçant une visite des lieux puis une vente aux enchères qui aura lieu mercredi 24 juin. Les derniers propriétaires, la famille Jacob, l'ont acheté en 2007 avec un vaste projet de rénovation et de conversion en un hôtel d'une



L'auberge désertée dans son écrin de verdure. JFR

quinzaine de chambres. Les travaux ont débuté mais n'ont pas pu être achevés pour des raisons financières. D'où une situation délicate: le repreneur potentiel doit terminer le chantier avant de pouvoir opérer une réouverture.

I Curieuse visite

Une poignée de personnes intéressées ont suivi le préposé de l'office lors de la visite du 28 mai. Parmi eux se trouvait André Simond, ex-propriétaire, dont la famille a régné ici durant près d'un siècle, soit de 1901 à 1989, et venu en curieux. «J'ai repris l'exploitation de ce qu'on appelait alors «l'asile» en 1969, succé-

seule et abandonnée dans son cadre de verdure idyllique. Et même ce dernier hiver, les fondateurs ou les raquetistes n'ont pas pu y accéder. Quelles sont les raisons de cette désertion?

«L'explication est tombée ces dernières semaines par l'insertion d'un avis de l'Office des poursuites de Morges annonçant une visite des lieux puis une vente aux enchères qui aura lieu mercredi 24 juin. Les derniers propriétaires, la famille Jacob, l'ont acheté en 2007 avec un vaste projet de rénovation et de conversion en un hôtel d'une

La déchetterie va changer de visage

MONTRICHER

La commune va investir 700 000 fr. pour améliorer et moderniser sa déchetterie.

Le législatif de Montricher a accordé la coquette somme de 700 000 francs à la Municipalité pour améliorer la déchetterie. Il faut dire que les installations actuelles sont plutôt légères. Sur un terrain sommairement aménagé, plusieurs bennes sont disposées pour un tri conventionnel y compris un petit bâtiment en bois pour recueillir des déchets qui doivent demeurer à l'abri des con-

ditions atmosphériques.

Le projet présenté par Maurice Agassis, le municipal responsable, va toutefois assez loin, présentant de nouvelles bennes sélectives et mieux organisées, avec passerelles d'accès, un accès facile en voiture avec des places de stationnement, et, cerise sur le gâteau, des caméras de surveillance pour éviter l'engagement de personnel de surveillance sur les lieux, par ailleurs uniquement accessibles par une carte d'accès qui déverrouille le portail d'entrée.

Selon les vœux de la commission d'études, qui a rapporté favorablement, elle espère que le tri sera amélioré avec des heures d'ouverture souples, tout en permettant de détecter avec précision les fraudeurs éventuels. JFR



Maurice Agassis, le municipal responsable de la déchetterie. JFR